

MICROCRÉDIT ET LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ DANS LES ZONES RURALES DU NORD-BÉNIN : EXPÉRIENCE DE LA COMMUNE DE NIKKI

Kassimou DEMBA DIALLO

Université d'Abomey-Calavi, Bénin

dembakas@yahoo.fr

Résumé : Au Bénin, le taux de pauvreté était estimé à 37,4% en 2008 (MEF, 2008). Il atteint 41% en 2019 (INSAE, 2020). Les zones rurales à l'instar de Nikki, sont les plus touchées avec 44,2% de pauvres. Selon le sommet mondial sur le microcrédit, cet outil paraît le mieux à réduire la pauvreté. Mais à Nikki, après plusieurs décennies d'expérience la pauvreté a plutôt évolué. La question suscitée par ce paradoxe à Nikki est de savoir : Quels sont les facteurs explicatifs de la faible optimisation du microcrédit chez les bénéficiaires? la méthodologie utilisée est basée sur une démarche à la fois quantitative et qualitative avec des techniques de recherche documentaire, le tout complété par des entretiens, des observations et des questionnaires. Au total, 98 acteurs de la ont été interrogés et 8 observations. Il ressort que, la fongibilité, la mauvaise gestion, le manque de formation, de suivi et certaines pratiques culturelles ne favorisent pas la sortie de la pauvreté des populations rurales de Nikki.

Mots clés : Pauvreté, Microcrédit, zone rurale, Nikki.

Abstract : To Benin, the rate of poverty was estimated to 37,4% in 2008 (MEF, 2008). He/it reaches 41% in 2019 (INSAE, 2020). The farming zones like Nikki, are the more touched with 44,2% of poor. According to the world summit on the microcredit, this tool appears best to reduce poverty. But in Nikki, after several decades of experience poverty evolved rather. Is the question done cause by this paradox in Nikki of savoir : What are the explanatory factors of the weak optimization of the microcredit among the recipients? the used methodology is based at a time on a gait quantitative and qualitative with techniques of documentary research, the quite completed by interviews, the observations and questionnaires. To the total, 98 actors of have been interrogated it and 8 observations. He/it comes out again that, the fongibilite, the bad management, the lack of formation, of follow-up and some convenient cultural don't encourage the exit of the poverty of the farming populations of Nikki.

Words clés : Poverty, Microcredit, farming zone, Nikki.

Introduction

La pauvreté prend de plus en plus d'ampleur dans le monde. Plus d'un milliard d'êtres humains vivent avec moins d'un dollar par jour, environ 2,3 milliards de personnes vivent avec moins de deux dollars par jour. Environ 30.000 enfants de moins de cinq ans meurent de maladies qui auraient pu être évitées (Damien 2021). Dans la suite de ces analyses, Damien (2021) signale que seulement 20% de la population mondiale détient 90% des richesses. Cette discrimination est certainement le dérivé d'une politique économique qui favorise l'accumulation des biens. Il s'agit du capitalisme qui mise très peu sur le social et très gros sur l'individualisme et particulièrement sur le profit. De nos jours, cette pauvreté touche tous les continents à cause de la crise sanitaire liée au covid-19. Les zones les plus touchées sont particulièrement l'Amérique latine, l'Asie et surtout l'Afrique et dans une large mesure l'Afrique au sud du Sahara. Selon la Banque Mondiale (2018) sur 736 millions de personnes extrêmement pauvres, c'est-à-dire ayant un revenu de 1,9 dollar par jour, 413 millions vivent au sud du Sahara. Cette partie de l'Afrique concentre 56% du total des personnes extrêmement pauvres dans le monde. Les économistes de la Banque mondiale ont même prédit en affirmant qu'« *En Afrique subsaharienne, même dans les hypothèses les plus optimistes, le taux de pauvreté restera à deux chiffres en 2030* » (Banque mondiale, 2018). Au Bénin la situation est pareille la pauvreté évolue sous toutes ses formes et occupe de plus en plus une grande partie de la population. En 2008, la pauvreté monétaire était estimée à 45,4%, celle en matière des conditions de vie était estimée à 61,7% et de 74% pour la pauvreté subjective (MEF, 2008). De nos jours la pauvreté sous toutes ses formes au Bénin est estimée à 41%. Ce qui veut dire que plus de deux béninois sur trois souffre du manque au quotidien. Après plusieurs politiques sans succès de réduction de la pauvreté, le Bénin s'est lancé depuis 2006, à la politique d'octroi de microcrédit par l'intermédiaire des institutions de microfinance. C'est pour connaître les effets de cet outil dans le cadre de la lutte contre la pauvreté que nous avons initié ce travail de recherche qui est subdivisé en deux parties. Une première partie traite du cadre théorique et des différentes politiques de lutte contre la pauvreté et une seconde partie porte sur les effets du microcrédit dans la lutte contre la pauvreté dans la zone rurale de Nikki.

1. Problème et différentes politiques de lutte contre la pauvreté au Bénin

1.1. Problème

La pauvreté est un phénomène qui touche dangereusement les pays d’Afrique et surtout ceux au sud du Sahara dont le Bénin. Ce dernier s’est engagé pour la réduction de ce phénomène depuis l’indépendance jusqu’à ces jours sans succès. Elle a évolué et touche de nos jours plus de 2/5 de la population béninoise. Tous les départements regorgent un nombre important de cas de pauvreté, mais les départements du nord que sont l’Atacora et le Borgou viennent en tête avec respectivement 60,5% et 53,5%(INSAE, 2020). Ce qui montre que dans ces deux départements plus de moitié des populations souffre du manque au quotidien. En plus du taux élevé, le département du Borgou souffre de la forme dure de la pauvreté qui est répercutée dans la quasi-totalité du département et naturellement dans les zones rurales dont celle de Nikki. Les différentes politiques de lutte initiée depuis l’indépendance pour diminuer ce phénomène n’ont pas eu de succès. L’expérience de Mohammad Yunus avec le microcrédit couronné de succès à Bangladesh puis en Inde et les expériences réussies en Bolivie, Indonésie et dans certains pays d’Afrique comme le Burkina Faso, le Kenya, le Sénégal et tout près de nous le Niger, le Nigéria a fait tache d’huile au Bénin qui l’a adopté et l’a propagé dans l’ensemble du pays et même dans les zones rurales. Plus de deux décennies après, la pauvreté n’a pas daigné diminué mais plutôt elle s’est imposée davantage surtout dans les zones rurales et particulièrement dans la zone de Nikki et pourtant le microcrédit s’est révélé au sommet mondial de la microfinance en 2006, comme « *une arme efficace contre la misère et la faim* » (ADA Dialogue, N°37, 2007 p5). La question fondamentale suscitée par ce paradoxe et particulièrement dans la zone rurale de Nikki est de savoir : Quels sont les facteurs qui expliquent la faible optimisation du microcrédit chez les bénéficiaires à Nikki?

1.2. Méthodologie adoptée

La démarche méthodologique adoptée est de nature mixte. C'est-à-dire à la fois qualitative et quantitative. Les techniques de recherche documentaire, d’entretien et d’observation ont été utilisées. La technique d’échantillonnage de boule de neige nous a permis de vite repérer les bénéficiaires des microcrédits, celle de choix raisonné a

permis d'interroger les personnes ressources à Nikki. Au total 87 personnes bénéficiaires du microcrédit, 11 personnes ressources ont été interrogées et 8 observations ont été faites. La commune de Nikki est située dans le département du Borgou au nord du Bénin à environ 70 Km du chef lieu Parakou et à 500 km de la capital économique du Bénin, Cotonou. La population de cette localité est essentiellement des « *batombu* » appelé « *bariba* » en français.

2. Politiques de lutte contre la pauvreté et l'avènement des institutions de microfinance

2.1. *Différentes politiques de lutte contre la pauvreté au Bénin depuis les indépendances à nos jours.*

Le Bénin a entrepris depuis son indépendance plusieurs politiques de lutte contre la pauvreté. Ces différentes politiques se sont intensifiées depuis les années 1980, suite à la crise économique généralisée qui a paralysée tous les secteurs de la vie politique et économique. Parmi les multiples stratégies initiées par les gouvernements, nous avons : le programme social d'urgence lancé en 1989 et destiné aux groupes sociaux vulnérables ou menacés par la misère. En 1994, la politique de la coordination des dons et la hiérarchisation des différentes interventions au profit des populations pauvres par les principes de la décentralisation subsidiarité était lancée. En 1997, le programme du minimum social commun est initié et vise à répondre, à cinq besoins essentiels notamment : l'éducation, l'accès au service de santé, la capacité et l'exercice des activités génératrices de ressources, la sécurité alimentaire et la réhabilitation des pistes de desserte rurale. De 1998 à 2002, le plan d'orientation nationale a été initié dans la perspective d'une croissance économique dont le niveau serait à 6,7% pour une lutte efficace contre la pauvreté avec le biais d'une croissance du revenu par tête. Les Stratégies de Réduction de la Pauvreté (SRP) ont été mises en œuvre entre 2003 et 2005 avant de devenir Stratégies de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRCP) en 2007. Les objectifs fondamentaux de ces stratégies se résument au renforcement des politiques macro-économiques, à une accélération des réformes structurelles et institutionnelles, à la bonne gouvernance et à la promotion des investissements privés d'une part, et, à une plus grande priorité accordée aux secteurs sociaux, à travers une allocation plus importante des ressources issues de la croissance et de l'assistance extérieure d'autre part. (Demba Diallo, K, 2014).

2.2. *Avènement des Institutions de Microfinances*

Face à la crise économique des années 1980, les banques classiques ont durci les conditions d'accès à leurs services et redimensionné leur réseau. Avec pour conséquence directe, la marginalisation de la population pauvre par rapport à l'accès aux services bancaires. Le vide financier laissé par les banques a permis l'éclosion des Institutions de Microfinance qui se veulent être une formule intermédiaire entre les tontines traditionnelles et les banques classiques, afin d'inclure dans le marché financier, les populations qui n'ont accès aux banques classiques. Soutenus par les bailleurs de fonds, la microfinance s'est généralisée dans les pays pauvres. Bouyo (2008). Ainsi, le Bénin a connu une multiplication de ses Institutions de Microfinance réparties dans l'ensemble du pays y compris les zones rurales. Celle de Nikki a vu installé plusieurs institutions de microfinances notamment la CLCAM, SIA N'SON, PADME avec pour objectif, rendre économiquement actives les populations pauvres à travers de petits crédits, leur permettant d'exercer de petites activités génératrices de revenus.

3. Microcrédits et lutte contre la pauvreté à Nikki

3.1. *Montant de crédit et typologie des bénéficiaires du microcrédit à Nikki*

Pour obtenir des crédits au niveau des institutions de microfinance, les populations de Nikki, forment des groupes de solidarité qui comptent entre quatre (04) et six (06) personnes et tenant sérieusement compte de la confiance, de la proximité et de l'activité économique exercée. Les montants totaux reçus dans les groupes varient d'un groupe à un autre et est compris entre cinq cent (500.000) mille et un million cinq cent mille (1.500.000) mille francs CFA. Après l'obtention de ce prêt, la présidente du groupe se charge de la redistribution au sein du groupe et surtout du recouvrement, qui est souvent journalier à l'instar des tontines ordinaires.

Parmi les bénéficiaires interrogés, la présence des femmes s'est fait le plus remarquable, au total 79 femmes soit un taux de 90, 80%. Ce taux montre l'attachement des femmes rurales à sortir de la pauvreté et à se montrer économiquement active dans une région où, la culture continue de dicter le comportement des femmes dans les ménages. A ce sujet Soladie (2010, p11) estime que cela permettra aux femmes de « *Répondre plus efficacement aux défis en matière d'égalité entre les sexes et d'autonomisation des femmes* ».

Cet engouement des femmes n'est pas seulement au Bénin, et ne date pas de nos jours. Déjà en 2006 le rapport de la Campagne du sommet de microcrédit au niveau mondial a montré que 84,2% des clients les plus pauvres de la micro finance sont des femmes (ADA Dialogue, N°37, 2007). Ce qui a sidéré Sen (2009), lorsqu'il écrivait que la microfinance apparaît en quelque sorte comme un moyen d'augmenter l'autonomie et la liberté réelle des femmes.

Cela ne voudrait pas dire que les hommes ne sont pas intéressés. Les résultats de nos recherches empiriques ont montré que 9,70% des bénéficiaires du microcrédit sont des hommes. Ce faible explique leur réticence à consentir des crédits de peur de ne pas pouvoir rembourser à temps. Mais, il faut remarquer selon un sage de Nikki que, ce sont les époux qui envoient le plus souvent leurs femmes consentir le crédit et restent derrière pour faire pour gérer. Ils ont souvent la honte de s'afficher comme prêteur selon un responsable communal car, les valeurs culturelles influencent toujours les comportements chez le « batonu » dans la commune de Nikki. La peur de ne pas pouvoir rembourser et de « *manger la honte* », chose qui équivaut à la mort ne leur permet pas de prendre le risque. A ce sujet, un sage de la famille royale nous a fait comprendre ceci :

« Les baatombu n'aiment pas la honte c'est pourquoi tu ne les verras jamais prendre de crédit. Le non remboursement entraîne des actes indignes du prêteur et qui peuvent susciter le suicide. Mais de nos jours, beaucoup de personnes en bénéficient et de nouvelles activités économiques se développent à Nikki. La honte est entrain de disparaître et nos enfants qui ont des diplômes sans travail développent des activités champêtres. C'est le vol qui est mauvais ». (S. cultivateur, 80 ans environ). De multiples activités modernes comme anciennes sont développées dans la zone rurale de Nikki à travers les Microcrédits octroyés aux pauvres.

3.2. Activités et revenus des bénéficiaires du microcrédit à Nikki.

Parmi les activités exercées par les bénéficiaires du microcrédit, celles qui occupent le plus grand nombre de population sont les activités champêtres. En effet les populations de Nikki sont pour la plupart des agriculteurs. Les bénéficiaires utilisent ces crédits pour agrandir leurs surfaces culturales en recrutant des gens pour les aider à travailler. Les principales activités concernent le désherbage, le bouturage, la semence, le sarclage et la récolte. Ces crédits aident dans le paiement et l'entretien alimentaire de ces travailleurs. Les principales cultures concernent le coton mais

également les céréales comme le maïs, le soja. Les tubercules sont également cultivées particulièrement l'igname dans cette localité du nord-Bénin. A ce sujet une femme bénéficiaire du microcrédit rencontrée lors de nos enquêtes disait :

« Le microcrédit reçu a permis d'agrandir la surface culturale et de diversifier notre culture. Aujourd'hui j'ai fait du maïs en plus du coton et si tout va bien je ferai du soja l'année prochaine. Ce crédit est venu nous aider et nous sortir de la pauvreté » (B, 42 an environ agriculteur).

La seconde activité exercée par les bénéficiaires est la restauration. Celle-ci concerne essentiellement le met local communément appelé « igname pilé » souvent accompagné de sauce d'arachide

Photo 1 : Préparation de l'igname pilée à Nikki



Cliché DEMBA DIALLO Kassimou janvier 2021

La photo1 ci-dessus montre des femmes qui pilent l'igname à côté d'un cabaret qui leur sert de restaurant à Nikki. Ces femmes sont d'un même groupe solidaire et s'organisent pour le remboursement. Le revenu est ensuite redistribué entre elles. A ce titre une bénéficiaire faisait comprendre que *« Pour les débutants cela a permis d'asseoir leur activité et fructifier leur crédits et éviter surtout les investissements hasardeuses » (A. restauratrice à Nikki).*

Photo 2 : Femme vendeuse d'un met local



Cliché DEMBA DIALLO Kassimou Septembre 2021

La photo2 ci-dessus montre également un met local appelé « Wassawassa », préparé à base des cossettes d'igname. Il est aussi appelé couscous local. Le « Wassawassa » est consommé avec du piment, de l'huile et du sel. Il est très vendu dans les zones rurales dont celle de Nikki. Une vendeuse bénéficiaire du microcrédit rencontrée lors de nos enquêtes à Bouka, disait ce qui suit :

« J'ai hérité de la préparation de ce repas de ma mère. C'était les problèmes financiers qui m'avaient empêché de continuer mais avec les microcrédits j'ai repris de plus belle. et cela marche bien. Mais ce qui est problème de nos jours est la mévente ou encore la familiarité »
(A, Restauratrice à Nikki)

Le petit commerce surtout des produits agricoles, mais aussi, les volailles, les friperies, les produits cosmétiques, les matériaux de construction etc. Les marchés locaux s'animent souvent une fois dans la semaine pendant que les petites boutiques sont ouvertes tous les jours. La proximité avec le grand voisin le Nigéria facilite à certaines personnes le commerce des produits électro ménagers et surtout la vente de l'essence frelaté Un jeune trafiquant de l'essence frelaté rencontré disait que :

« J'ai ma maîtrise en espagnol et je n'ai rien trouvé comme boulot dans un service. Je suis obligé de revenir au village et grâce au prêt de la CLCAM j'ai commencé à me débrouiller. Je vais dans les camps peulh pour acheter les volailles et revenir les vendre à Nikki aux restauratrices et les commerçants qui les amènent à Parakou ou à Cotonou. De plus pendant la saison des pluies j'utilise les prêts pour les travaux agricoles ». (W, 32ans résidant à Zongo Nikki). Parmi eux, certains développent le grand commerce. Pour ceux-là, le microcrédit est venu renforcer leur capital. Le comptable d'une Institution de microfinance rencontré à Nikki disait ceci :

« Ceux qui ont l'expérience et qui ont renforcé leur capital avec le microcrédit ont développé un grand commerce avec le Nigéria, la côte d'ivoire et le Niger. Elles arrivent facilement à diversifier leurs activités et à s'adapter aux exigences du marché. Ils sont très engagés et gèrent facilement leurs activités ».(R, comptable à PADME).

Avec ces diverses activités, les bénéficiaires du microcrédit réalisent des revenus qui varient selon le montant du crédit, l'activité exercée, l'expérience et la vigilance. Ces revenus sont compris entre cent mille (100.000) francs et deux cent cinquante (250.000) mille francs mensuel. Il faut remarquer que les producteurs agricoles retournent vers le petit commerce pendant la saison morte et les commerçants ont toujours un petit espace de culture à côté qu'ils associent à leurs activités. Avec ces revenus, les populations bénéficiaires du microcrédit dans la zone rurale de Nikki devraient sortir

de la pauvreté du moment ou certaines ont obtenu une indépendance financière et réalisent des revenus capables de satisfaire leurs besoins et ceux de leurs familles. Mais malgré tous ces efforts, le paradoxe est que la pauvreté n'est pas réduite et serait plus assise dans les zones rurales à l'instar de Nikki.

3.3. *Microcrédits et lutte contre la pauvreté à l'épreuve des comportements sociaux défavorables dans la zone rurale de Nikki*

Dans l'exercice de leurs activités, les personnes bénéficiaires de microcrédits sont confrontées à plusieurs réalités qui les maintiennent dans la pauvreté dans les zones rurales. Contrairement aux zones urbaines, la multiplication d'une même activité conduit inéluctablement à la concurrence et donc à la mévente. En effet la multiplication des Institutions de microfinance et les microcrédits octroyés ont aussi suscité une adhésion massive des demandeurs. Du coup, tout le monde veut emprunter pour exercer une activité économique. Cette réalité existe dans la zone rurale de Nikki ou les bénéficiaires se comptent par milliers et qui malheureusement exercent les mêmes activités économiques face à la même clientèle. De ce fait, la concurrence devient rude et la mévente s'installe conduisant à l'amenuisement des revenus. C'est le cas chez les restauratrices qui se plaignent à longueur de journée. Une restauratrice embarrassée nous a confié ce qui suit :

« Je vends igname pilé mais le marché est actuellement difficile. Il y a la mévente et nous n'arrivons pas à optimiser les revenus. Dans tous les coins, les rues les vendeuses sont installées et on se demande s'il faut entreprendre autre activité, bien que dans notre village, l'activité qui marche le plus est la restauration » (A, restauratrice à Nikki).

Un autre homme conducteur de taxi moto disait :

« J'ai pris comme beaucoup de personnes le microcrédit pour acheter une moto et conduire le taxi moto. Mais malheureusement presque tous les jeunes exercent cette activité pendant la saison morte. J'ai du mal à rembourser mon crédit et je pense avoir une autre source de revenu. C'est le cas aussi de la vente de l'essence frelaté. Le marché est saturé. » (B, vendeur d'essence frelaté à Nikki).

Une seconde situation annoncée par les bénéficiaires du microcrédit est la fongibilité. L'utilisation domestique des microcrédits met à mal les activités économiques des bénéficiaires. Les fonds alloués aux activités économiques sont parfois utilisés pour satisfaire les besoins essentiels du ménage (repas, habillement des enfants et de soi-

même, la scolarité et autres). En effet, face à la mévente grandissante les acteurs bénéficiaires des microcrédits puisent dans le capital pour satisfaire les besoins essentiels du ménage pensant à un éventuel redressement des activités. Ce qui n'est pas souvent effectif et conduit souvent au non remboursement.

Une troisième raison avancée par les bénéficiaires du microcrédit est liée au non renouvellement automatique des crédits par les institutions de microfinance. Après le remboursement, les bénéficiaires doivent attendre un à deux mois avant de voir renouvelés les crédits. Pendant ce temps, le peu d'économie est utilisée pour satisfaire les besoins d'où le maintien des bénéficiaires dans la pauvreté. Voici le témoignage d'un bénéficiaire :

« Lorsque le renouvellement n'est pas automatique, on dépense les bénéfices antérieurs et même parfois on fait d'autres petits prêts pour satisfaire d'autres besoins avant la normalisation. Donc cette situation nous empêche d'avoir notre autonomie financière ».(D. revendeur au marché de Nikki).

A toutes ces raisons, il faut ajouter les différentes pratiques culturelles qui freinent surtout l'ardeur des bénéficiaires dans l'exercice de leurs activités économiques. Parmi les contingences les agents des Institutions de microfinances interrogées ont cité les cérémonies de veuvage qui viennent confiner la femme. A ce sujet Fourn (2003, p10) a eu le mérite de mettre en exergue les relations entre les facteurs socioéconomique et culturel et la planification familiale. L'esprit entrepreneurial de la femme est négativement influencé par certaines pratiques dans les régions comme : *« Sakété, Pobè, Djidja et Sankpiti où les pratiques culturelles et cultuelles, telles que le veuvage, les mariages forcés, précoces et par échange, l'enrôlement des filles dans les couvents, etc. imposent une séquestration temporaire aux femmes qui sont aussi obligées de suspendre leurs activités et de perdre dans la plupart des cas, les financements ».*

Selon les sages rencontrés à Nikki, le veuvage constitue un moment important dans la vie de la femme. Elle doit consacrer un temps qui varie de trois mois à quatre pour rester inactive économiquement. Pendant que chez l'homme la durée est courte. Ce rituel est encore vivace dans la commune de Nikki et permet à la femme ou à l'homme de se séparer définitivement du défunt et de refaire sa vie. Pendant ce temps, les bénéficiaires du microcrédit abandonnent toutes activités économiques et engagent des dépenses. A cela il faut également ajouter les participations aux cérémonies ruineuses (obsèques, anniversaires de décès) qui demandent souvent des dépenses

énormes. Il faut également évoquer les contingences liées à la maternité qui obligent les femmes à abandonner leurs activités économiques. Cette situation est confirmée par Fourn (2003, p5) lorsqu'elle disait :

« En période de maternité, les femmes qui exploitent les activités commerciales en entreprise individuelle, sont souvent obligées de les arrêter. Les enquêtes révèlent que dans 70% des cas, l'état de grossesse oblige les futures mères à ralentir leurs activités commerciales, voire même les suspendre. Après l'accouchement, elles attendent une longue période avant de reprendre les activités de commerce ».

A ce sujet, il faut comprendre Guérin lorsqu'il parlait de l'inertie des normes patriarcales (Guérin, 2004). Ces différentes pratiques existaient depuis des lustres et façonnent les comportements des populations de cette localité et même lorsqu'elles perdent de leur consistance dans les centres urbains, elles règnent en maîtresse dans les zones rurales comme Nikki et se transmettent de génération en génération. Ce que l'anthropologue Oscar Lewis appelle la « culture de la pauvreté » défini comme un ensemble de normes et d'attitudes ayant pour effet d'enfermer les individus dans ce qui, à l'origine, formé en réaction à des circonstances extérieures défavorables, perpétue en se transmettant de génération en génération l'état de la pauvreté quelle que soit l'évolution des circonstances (Lewis, 1966).

3.4. Analyse des objectifs du microcrédit

Le microcrédit est un outil de lutte contre la pauvreté qui existait depuis des lustres. L'histoire des microcrédits remonte aux années 1848 à Rhénanie avec Raiffeinsen qui a lancé la première coopérative de crédit pour lutter contre l'usure qui surchargeait les paysans. Contrairement aux Monts- de- Piété remontant au moyen âge en 1462, les coopératives d'épargne et de crédit ne sont pas des entreprises de prêts sur gage mais de véritables intermédiaires financiers. Le plus souvent les paysans empruntent en argent ou en nature surtout dans les mois qui précèdent la récolte, à un commerçant, à un prêteur professionnel à des taux exorbitants pouvant atteindre 50 à 100% pour une durée qui n'importe pas mais qui est toujours courte. (Nhean, 2006). Le microcrédit a évolué et fut découvert dans les années 1970 surtout avec l'expérience de Mohammad Yunus à travers la Grameen Bank avec les crédits des groupes solidaires. En Afrique le microcrédit, s'est progressivement installé à cette même époque. Les banques commerciales privées sont elles attirées par le secteur de la

microfinance et n'ont pas hésité à l'intégrer dans leurs activités. Cet outil a eu un succès à tel enseigne que Kofi Anan a déclaré que le microcrédit s'est révélé « *une arme efficace contre la misère et la faim* ». Tout comme pour renchérir, OLE déclare qu'« *une paix durable ne peut pas être obtenue sans qu'une partie importante de la population trouve les moyens de sortir de la pauvreté* » et à Nowak de saluer et de se réjouir de la reconnaissance portée à la micro finance (Extrait du message vidéo de l'année internationale de microcrédit le 18 novembre 2004). Au Bénin, cet outil a fait ses premiers pas dans les années 2006 et s'est implanté dans toutes les localités octroyant des microcrédits aux populations pauvres. Ces microcrédits ont permis à cette couche sociale de sortir de la clandestinité pour est plus visible dans le domaine économique et participer du coup à leurs propres développements et à celui de la nation tout entière. Dans les zones rurales comme celle de Nikki, les populations pauvres n'ont pas souvent besoin d'un grand montant pour commencer une activité économique. Il suffit parfois d'une somme modeste de moins de cinquante (50.000) mille francs CFA pour commencer une activité économique. C'est pourquoi l'apport ou l'aide d'un cousin, d'une cousine, d'un oncle, d'un époux ou autres parents est souvent sollicité. Mais, Yunus(2007) a pris le soin d'avertir, les institutions de microfinance et les bénéficiaires du microcrédit en ces termes : « *le crédit, à lui seul, ne saurait mettre fin à la pauvreté* » (ADA Dialogue, No37, 2007 p5)

Par ces mots, l'auteur qu'il ne suffit pas d'octroyer les microcrédits aux populations pauvres. Il faut d'abord passer à leur formation à la gestion de ces crédits, au suivi permanent, à la sensibilisation permanente et instaurer le système d'assurance. Ils doivent également assurer le renouvellement automatique des crédits et donner plus de temps pour les remboursements. Pour obtenir leur indépendance financière, les bénéficiaires vont éviter le détournement des crédits pour d'autres objectifs, éviter la fongibilité, et les pratiques culturelles qui les enfoncent dans la pauvreté.

Discussion

L'avènement des institutions de microfinance dans le monde à suscité un regain d'espoir dans la lutte contre la pauvreté au niveau des organisations internationales, sous régionales et au niveau des gouvernements des pays et particulièrement au niveau des bénéficiaires. Dans le même sillage Sam Daley-Harris (in ADA Dialogue, N°37, 2007, p36) pense que la microfinance est le plus court chemin pour réduire

considérablement la pauvreté. Ainsi, pour une Microfinance performante : « *Nous devons améliorer les aspects de la microfinance qui l'empêchent de tenir ses promesses au lieu de la mettre au rebut en la qualifiant de mode superlatif et d'échec. Il faut également une vision forte de sa portée et son influence, une vision claire coulée dans des objectifs audacieux* ». Pour confirmer, Nowak (2005) militante infatigable du microcrédit, avance que soixante (60) millions de personnes sont sorties de l'exclusion et de la misère grâce au microcrédit. Malgré ses qualificatifs, on constate que la pauvreté n'a pas démunie dans le monde mais plutôt elle s'est aggravée dans plusieurs à l'instar du Bénin. Plusieurs bénéficiaires du microcrédit sont entrés dans les impayés après l'effondrement de leurs activités dans l'indifférence totale des institutions de microfinances. Du coup certains sont obligés de liquider leurs biens ou encore de fuir leur village. Ce qui inquiète plusieurs auteurs à l'instar de Latouche (1998), sociologue français, qui pense que l'expansion du microcrédit et l'implication grandissante des banques relèveraient de tentative de captation des ressources financières informelles. Selon lui, les pauvres avaient déjà accès à des crédits sous forme d'associations rotatives d'épargne et de crédit avec des mesures d'accompagnement (tontines, « *merry-go-rounds* », etc.). Dans ce contexte, les banques sont au cœur d'un phénomène d'accumulation au sein duquel la monnaie remplit sa politique de réserve, tandis que les tontines favorisent la circulation de la monnaie, l'effort d'épargne se situe davantage au cœur d'une relation isolée de chacun dans le temps. (ADA Dialogue, N°37, 2007). Il s'agit dans ce cas d'amasser d'avantage les flux bancaires et maintenir le fossé entre les riches et les pauvres. Ce qui s'assimile selon Lelart (1985) à un développement affranchi des contraintes extérieures, contrôlé par les intéressés et concernant les intéressés. Hedwige Peemen-Poulet (in ADA Dialogue, N037, 2007) parlera des microcrédits comme des sources de « *micro- endettement* » des bénéficiaires. Cette situation est d'autant plus inquiétante qu'on doit se poser des questions sur le bien-fondé des crédits octroyés aux populations rurales sans formations et sans sensibilisation.

Conclusion

La microfinance a réellement pris son envol au Bénin à partir des années 2006. Elle s'est très tôt propagée dans l'ensemble du pays des centres urbains jusqu'aux zones rurales dont Nikki notre zone de recherche. À travers son outil opérationnel qui est le microcrédit, elle a eu une adhésion massive des populations de Nikki. Les bénéficiaires ont reçu des crédits, exercés des activités économiques et ont fait assez de revenus qui ont permis à une importante proportion de bénéficiaires de sortir de la pauvreté. Elle a aussi permis à une majorité de bénéficiaires d'avoir autonomie financière et participer à l'émancipation politique et économique d'un nombre important de femmes par la démonstration de leurs « *capabilités* » selon l'expression de Sen ((2009, p 23). Mais il faut aussi remarquer qu'une minorité des bénéficiaires s'est enlisée dans les endettements et cela par manque d'expérience, un déficit de formation sur la gestion surtout par la pratique de la fongibilité et le détournement des fonds pour autres préoccupations que l'exercice des activités économiques. D'un autre côté, les pratiques culturelles telles que le veuvage et la maternité ont eu des répercussions sur les activités bénéficiaires. Il est alors nécessaire de corriger les comportements qui ont contribué à l'échec chez d'autres bénéficiaires en veillant à une formation des bénéficiaires, un suivi régulier et permanent, une sensibilisation pour espérer la sortie des populations rurales de Nikki de la pauvreté.

Références bibliographiques

- BOUYO KWIN JIM, Narem., 2008, *Institutions de microfinance et réduction de la pauvreté de la femme rurale : des ambiguïtés d'une réussite à une dérive vers le monde urbain*. Cas des MC2 de Foréké-Dschang et de Fongo (ouest Cameroun).
- DAMON, Julien, 16 juillet, 2019, *Pauvreté dans le monde. Où en est-on ?* Institut Montaigne, <http://www.institutmontaigne.org> consulté le 04/05/2021
- DEMBA DIALLO, Kassimou, 2014, *Les implications socioéconomiques des microcrédits aux plus pauvres sur les ménages du département du Borgou au Bénin*, Thèse de doctorat unique, EDP/UAC.
- FOURN, Elisabeth., 1997, *La maternité, un pouvoir ambigu pour les femmes*, article publié dans la revue UNESCO-BENIN.
- FOURN, Elisabeth., 2003, *Le financement des activités féministes au Bénin*, in « RNDH », Bénin.
- GUERIN, Isabelle., 2004, *La microfinance, limites et espoirs*. In Guérin, I. et Servet, Jean-Michel, *Exclusion et Liens financiers*, Paris, Economica.
- LATOUCHE, Serge, 1998, *L'autre Afrique. Entre don et marché*, Paris, Albin
- INSAE, 2020, *Programme d'Harmonisation des Enquêtes sur les conditions de vie des Ménages dans les Etats Membres de l'UEMOA*, Cotonou, webmaster@insae.bj.
- LELART, Michel., 1985, *Les tontines africaines, une expérience originale d'épargne et de crédit*, Paris, Revue d'économie sociale, N°5.
- MEF, 2008, *Rapport d'avancement 2007 de la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRP 2007-2009)*, MEF, Cotonou.
- NHEAN, Vannak., 2006, *Le microcrédit en droit français et en droit Cambodgien*, Université Jean-Moulin Lyon 3, DEA de droit des affaires.
- OSCAR, Lewis. 1966, *the Culture of Poverty*, *Scientific American*, vol 215 N°4 pp15-25, *scientific American*.

SEN, Armatya., 2009, *Ethique et économie*, Paris, PUF.

SOLADIE, Anne-Sophie., 2010, *Microfinance et emporwerment des femmes rurales au Burkina Faso. Etude de cas du réseau des caisses populaires du Burkina-Faso, agence de Zabré*, mémoire de recherche, Institut d'Etudes Politique de Toulouse.